Questions administratives

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages**

Band (Jahr): **1 (1907-1908)**

Heft 12

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHEZ NOUS

Chez nos régleuses. — Serait-ce être trop indiscrète de signaler à nos camarades du comité des horlogers une exploitation sans pareille des apprenties? Si mes souvenirs ne me trompent pas, une commission fut nommée qui décida de ne plus faire payer l'apprentissage du réglage. Par contre, toute personne voulant apprendre le métier devait faire six mois d'apprentissage pour les plats et une année pour les breguets.

Qu'est devenue cette résolution? Mystère!

C'est peut-être la raison pour laquelle ces jours derniers, un maître régleur bien connu sur la place de Bienne contractait un apprentissage pour les breguets d'une durée d'une année et d'une indemnité de **300** francs. Notre profession deviendrait-elle le privilège des fortunés? C'est honteux, honteux.

Dans les ébauches. — Dans une fabrique d'horlogerie des plus en vue, dont la réputation est universelle, une ouvrière se présentait ces jours derniers pour commencer le travail. On lui donna pour ouvrage les machines à tailler à conduire. Le chef de la partie était tout à la joie, n'ayant jamais rencontré ouvrière si habile, qui, dès le début, réglait elle-même les automates. L'ouvrière voulut savoir son gain. Aussi quelle ne fut pas sa surprise, quand on lui offrit *1 fr. 50* par jour, elle qui était habituée à un salaire lui permettant de vivre honnêtement. L'ouvrière alla réclamer chez le patron qui, pour toute réponse lui dit textuellement qu'elle « se foutait » de lui. L'ouvrière quitta immédiatement l'usine et constata de ses propres yeux que la réputation de bonnes maisons qu'on fait à certaines fabriques n'était pas des plus conformes à la réalité.

Ah! si ces dames de l'« Anémone » et de la « Perce-Neige » usaient un tout petit peu de leur influence sur leurs époux ou leurs fils, que de malheureuses n'épargneraient-elles pas à la prostitution!

AU DEHORS

Nos camarades d'Autriche ont leur congrès en même temps que nous. Souhaitons que notre cause commune reçoive une sérieuse impulsion, le même jour, à Vienne comme à Bienne.

Salutations cordiales d'un pays à l'autre!

* * *

Il semble bien que les femmes du Maroc ne sont point les musulmanes demi-civilisées ou barbares que l'on a coutume de nous représenter.

Vous savez qu'à l'heure actuelle le Maroc est engagé dans une guerre de liberté contre les hordes conquérantes des Etats de l'Europe. Une des villes les plus florissantes des braves Marocains a été détruite de fond en comble et sur les ruines des maisons de commerce de Casablanca, les vainqueurs ont planté leur culture : de mauvais théâtres de vanité et des bordels.

Faut-il s'étonner alors que les « sauvages » se défendent contre semblable « civilisation »? Quel était le plus habile des agresseurs de l'Europe? Ils sont habitués à la servilité et, pour de l'argent, pensaient-ils, ainsi que pour un brillant uniforme, on peut tout avoir également au Maroc, tout comme en Europe.

C'est pourquoi, par la flatterie, ils tentèrent d'organiser chez les Marocains même un corps de police dirigé contre la population indigène.

Mais rien n'y fit : ni les bonnes paroles, ni l'or rutilant, ni les uniformes les plus brillants. Les hommes refusèrent de faire cette besogne de traîtres.

Et que donnèrent-ils comme raison de leur refus? « Si nous faisons cela, toutes les femmes nous boycotteront et les femmes qui nous ont été confiées nous quitteront. »

Quelle puissance n'avons-nous pas, nous autres femmes! Quand, un jour, nous déclarerons dans le monde entier :

« Je ne veux pas aller avec un traître. »

Quelle force colossale nous serons alors pour le bien! Quelle force nous pouvons être aujourd'hui déjà! Il ne suffit que d'une chose : c'est que toutes le veuillent! M. T. S.

Questions administratives.

Un de nos plus anciens camarades a confectionné pour toutes nos abonnées une ravissante couverture noire, aux angles et au dos de toile rouge, avec trois rubans pour la fermer, le tout pour le prix fabuleusement bas de 1 franc. Ceux

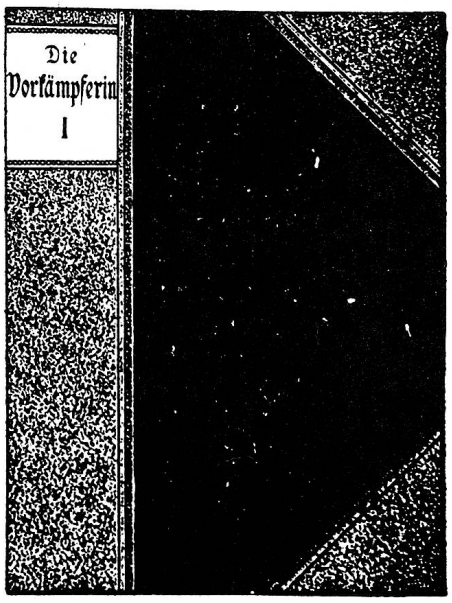

ou celles qui préfèrent donner leur collection annuelle à la reliure peuvent avoir cette couverture au prix de 60 centimes.

Et qui veut faire relier l'*Exploitée* paiera pour le tout, couverture comprise, 1 fr. 50.

Adresser les commandes à la rédaction du journal.

Lausanne (La Perraudettaz). — Imprimerie des Unions ouvrières.